

1

Éducation et accueil des jeunes enfants



La participation à l'éducation des enfants de 3 et 4 ans est maintenant relativement élevée, bien qu'elle ne concerne qu'un tiers de ce groupe d'âge ou même moins dans plusieurs pays de l'OCDE. L'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) bénéficie d'un rang de priorité dans les pays de l'OCDE et fait l'objet d'études, présentes et passées, de la part de l'OCDE. En 2006, l'OCDE a publié une étude de premier plan – Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil – qui s'est prolongée depuis sous la forme d'un réseau international dont l'action est continue. On note des différences importantes entre les systèmes, entre ceux qui mettent l'accent sur la « préparation à l'école » et ceux qui privilégient une pédagogie sociale plus large, entre ceux qui font principalement appel aux fonds publics et ceux qui recourent aux ressources financières privées des ménages. L'éducation et les soins aux enfants prennent également une place différente. L'EAJE peut apporter un large éventail d'effets bénéfiques pour les enfants, les parents et la société en général, mais l'étendue de ces bénéfices dépend de sa qualité. Voilà pourquoi l'OCDE a publié Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité, qui doit servir comme guide de référence et vise à promouvoir la qualité dans l'EAJE. En outre, l'édition 2012 de Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE présente un nouvel indicateur relatif à la situation de l'éducation des jeunes enfants, avec une riche étude comparative des divers systèmes d'accueil de la petite enfance dans le monde.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.



INTRODUCTION

Les services destinés à la petite enfance – préscolarisation et accueil des enfants – bénéficient d'un rang de priorité sans cesse plus élevé dans de nombreux pays. Cette priorité reflète les attentes de nombreux parents de jeunes enfants, qui tendent de plus en plus à travailler tous les deux. Il s'agit d'une phase de l'éducation et de services dont on reconnaît également de plus en plus l'importance pour une grande diversité de raisons, qu'elles soient d'ordre social, économique et éducatif. Ce secteur compte une diversité complexe d'acteurs et de partenaires, et manque par ailleurs cruellement d'investissements dans de nombreux pays.

En 2006, l'OCDE a publié une étude de premier plan consacrée à l'éducation et à l'accueil des jeunes enfants – *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil* – qui faisait suite à une analyse internationale antérieure parue en 2001. Dans cette étude, les orientations pour l'action publique visent principalement à venir à bout de l'insuffisance des services dans ce secteur, qui demeure une caractéristique dans de nombreux pays. Reconnaisant que l'efficacité des interventions précoces dépend de leur qualité, l'OCDE a publié la troisième partie de la série *Petite enfance, grands défis* en 2012 – *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité* – qui définit la « qualité » en question et sert de guide de référence pour les personnes impliquées dans l'élaboration de l'éducation et l'accueil des jeunes enfants. Depuis, le réseau Petite enfance, grands défis a poursuivi ses efforts pour aider les pays à développer des approches efficaces et de bonnes pratiques dans le secteur de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE). Pour cela, il fait appel à son bureau central de recherche sur les nouvelles politiques, au développement d'informations et de méthodologies, à des ateliers, et il encourage les échanges entre les professionnels du monde entier.


L'édition 2012 de *Regards sur l'éducation* présente un nouvel indicateur relatif à la situation de l'éducation des jeunes enfants, et fournit donc nombre d'informations comparatives sur les divers systèmes d'accueil de la petite enfance dans le monde. Les travaux sur les futures politiques continueront à étudier comment les politiques peuvent stimuler et améliorer la qualité, et comment elles peuvent être mises en place de manière efficace. Ils se concentreront plus particulièrement sur le contrôle de la qualité dans l'EAJE et sur le développement d'indicateurs comparables entre pays.

PRINCIPALES CONSTATATIONS

Dans la plupart des pays – mais pas tous – l'éducation commence désormais pour la majorité des enfants bien avant l'âge de 5 ans : Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, plus de trois quarts (79 %) des enfants âgés de 4 ans suivent des programmes d'éducation des jeunes enfants et ce chiffre atteint même 83 % dans les pays de l'OCDE membres de l'Union européenne. Les taux de scolarisation dans les structures d'accueil des jeunes enfants de ce groupe d'âge vont de plus de 95 % en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie, au Japon, au Luxembourg, au Mexique, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, à un extrême, à moins de 60 % en Australie, au Canada, en Finlande,



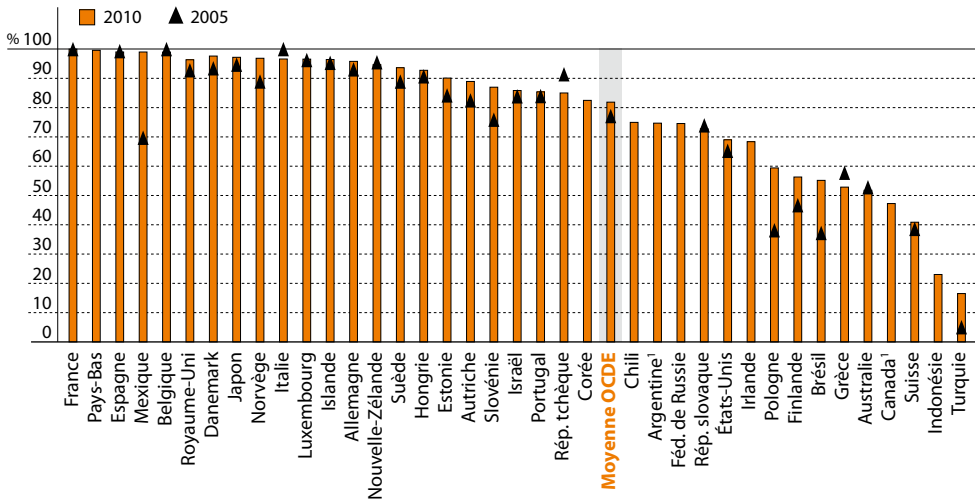
en Grèce, en Pologne, en Suisse et en Turquie. On observe les taux de scolarisation les plus élevés d'enfants de 3 ans dans des structures d'accueil de la petite enfance en Belgique, en Espagne, en France, en Islande, en Italie et en Norvège, avec des taux de plus de 90 %.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C2*

Graphique 1.1.

Taux de préscolarisation à l'âge de 4 ans dans l'enseignement préprimaire et primaire (2005 et 2010)

Effectifs préscolarisés à temps plein et à temps partiel dans des structures publiques et privées d'accueil de la petite enfance



1. Année de référence : 2009.

Les pays sont classés par ordre décroissant du taux de préscolarisation à l'âge de 4 ans en 2010.


Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Données relatives à l'Argentine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932679490>


La demande de services d'accueil de la petite enfance destinés aux enfants de moins de 3 ans est largement supérieure à l'offre dans de nombreux pays : Bien que, dans certains pays de l'OCDE, la majorité des enfants de moins de 3 ans bénéficie de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants, dans la plupart des pays de l'OCDE, l'offre de ces services reste bien inférieure à la demande. Les taux de scolarisation les plus élevés d'enfants de 3 ans s'observent en Belgique (99 %), en Espagne (99 %), en France (100 %), en Islande (95 %), en Italie (93 %) et en Norvège (95 %). À l'inverse, on note les taux les plus faibles en Australie, au Canada et en Suisse, avec 10 % ou moins d'enfants de 3 ans inscrits dans des structures d'accueil de la petite enfance. Les études de l'OCDE montrent que la demande de services




pour les jeunes enfants est largement supérieure au nombre de places disponibles dans de nombreux pays, même dans ceux qui offrent un long congé parental. Dans les pays où le financement public du congé parental est limité, de nombreux parents qui travaillent se trouvent obligés soit de trouver des solutions sur le marché privé, où l'accès à des services de qualité est fortement tributaire de la capacité financière, soit de faire appel à des membres de la famille, des amis ou des voisins.

 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C2 ; Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité, 2012*

Les prestations subventionnées pour le préprimaire sont plutôt plus développées dans les pays européens de l'OCDE que dans les autres pays de l'Organisation : En Europe, l'idée d'un accès universel des enfants âgés de 3 à 6 ans à ces prestations est généralement admise. La plupart des pays de cette région assurent à tous les enfants deux ans au moins de prestations gratuites financées sur fonds publics avant l'entrée dans l'enseignement primaire. À l'exception de l'Irlande et des Pays-Bas, les enfants ont généralement droit à ces prestations à partir de 3 ans, voire même plus tôt dans certains pays. En Europe, les programmes d'éducation des jeunes enfants sont souvent gratuits et rattachés aux établissements d'enseignement. Dans les pays de l'OCDE hors Europe, ces programmes ne sont généralement offerts gratuitement qu'à partir de 5 ans, même si de nombreux enfants sont scolarisés dès 4 ans en Australie, en Corée et dans certains États des États-Unis. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 18 % des dépenses des établissements préprimaires sont financées par des fonds privés. Néanmoins, cette proportion varie largement puisqu'elle va de 5 % ou moins en Belgique, en Estonie, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Suède, à un extrême, à plus de 48 % en Australie, en Corée et au Japon, à l'autre extrême.

 *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil, 2007, Chapitre 4 ; Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C2*

La participation à des programmes préprimaires entraîne plutôt de meilleurs résultats par la suite : Les résultats de l'enquête PISA (2009) montrent que, dans tous les pays de l'OCDE, les élèves de 15 ans ayant été scolarisés dans l'enseignement préprimaire pendant plus d'un an obtiennent en moyenne de meilleurs résultats que ceux qui ne l'ont pas été. Cette observation reste valable même en tenant compte de l'origine socio-économique. La différence entre les élèves ayant été scolarisés dans l'enseignement préprimaire pendant plus d'un an et ceux qui ne l'ont pas été s'établissait, en moyenne, à 54 points de score lors de l'évaluation PISA de la compréhension de l'écrit, soit plus d'une année de scolarité formelle. Les études dans le cadre du PISA montrent également que les élèves ont de meilleures performances lorsqu'ils ont suivi des programmes préprimaires plus longs, avec un taux d'encadrement plus élevé et des dépenses plus importantes par enfant.

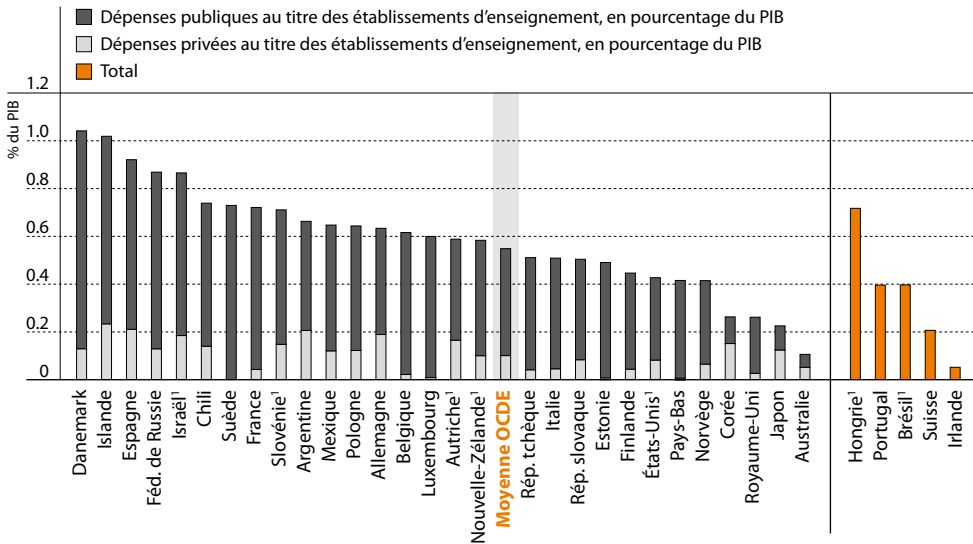
 *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C2 ; Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage, 2010, Chapitre 5*



Graphique 1.2.

Dépenses au titre des établissements d'enseignement préprimaire, en pourcentage du PIB (2009)

Selon la provenance des fonds



1. Certaines dépenses au titre des services de garde de la petite enfance sont incluses.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement.

Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Données relatives à l'Argentine : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679509>

Il y a 14 enfants pour chaque membre du personnel encadrant au niveau préprimaire dans les pays de l'OCDE, avec grandes variations : Le taux d'encadrement (soit le nombre d'enfants par membre du personnel encadrant) joue un rôle clé dans la recherche de la qualité pour un meilleur développement de l'enfant, et constitue également un important indicateur des ressources consacrées à l'éducation. Les pays de l'OCDE comptent, en moyenne, 14 enfants par enseignant. Le taux d'encadrement va de plus de 20 en France, en Israël, au Mexique, en Turquie et, dans les pays partenaires, en Chine, à moins de 10 au Chili, en Estonie, en Islande, en Nouvelle-Zélande, en Slovaquie et en Suède. Certains pays comme l'Irlande et Israël font appel à des auxiliaires d'éducation au niveau préprimaire de manière intensive.

Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil, 2007 ; Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE, 2012, Indicateur C2

Pour l'éducation des jeunes enfants, les pays mettent l'accent soit sur la préparation à l'école, soit sur la pédagogie sociale : Les pays de l'OCDE ont une conception différente du lien entre services destinés à la petite enfance et école primaire – ils cherchent tous à



améliorer la coordination entre les deux, mais partent de prémisses différentes. On observe principalement deux démarches. La France et les pays anglophones envisagent plutôt ce lien du point de vue de l'école : l'éducation des jeunes enfants doit être alignée sur les objectifs de l'enseignement public et faire en sorte que les enfants acquièrent la « maturité scolaire ». En revanche, les pays héritiers d'une tradition de pédagogie sociale (pays nordiques et pays d'Europe centrale) voient l'accueil de la petite enfance comme un service spécifique orienté plutôt vers le soutien aux familles et l'épanouissement général des jeunes enfants.

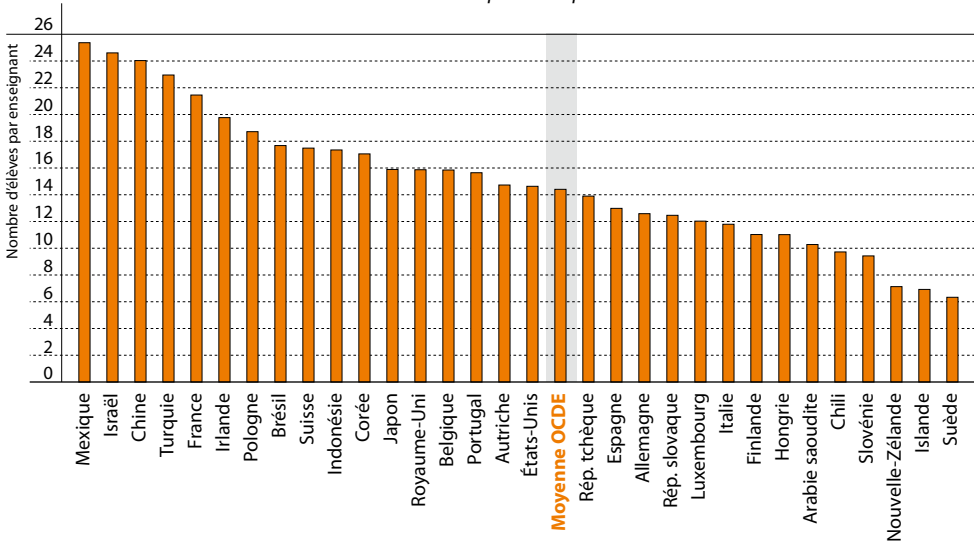


Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil, 2007, Chapitre 3

Graphique 1.3.

Taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire (2010)

Établissements publics et privés



Les pays sont classés par ordre décroissant du taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire.

Source : OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE. Données relatives à la Chine et l'Indonésie : Institut de statistique de l'UNESCO (Programme des indicateurs de l'éducation dans le monde). Données relatives à l'Arabie saoudite : Institut de statistique de l'UNESCO. Tableau C2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/fr/edu/rse2012.htm).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932679528>

La décentralisation a eu une conséquence positive : les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants ont été intégrés à l'échelon local, ce qui a permis une répartition plus efficace des ressources consacrées aux enfants : Ces nouveaux services sont généralement moins tributaires des délimitations traditionnelles des compétences que les services des administrations publiques. De nombreuses autorités locales en Allemagne, en Autriche, au Danemark, aux États-Unis, en Finlande, en France, en Hongrie, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède ont fusionné les services destinés aux enfants



et les services d'éducation pour rendre la planification plus efficace et assurer la cohérence des services s'adressant aux jeunes enfants et à leur famille. Certaines autorités locales ont intégré l'administration et la formulation des politiques sans distinction de groupes d'âge et de secteurs : au Danemark, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Suède, par exemple, les autorités locales sont de plus en plus nombreuses à avoir réorganisé les responsabilités des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants et des écoles (parfois même d'autres services aux enfants) pour les confier à un service administratif unique et à une seule instance politique.



Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil, 2007, Chapitre 2

ORIENTATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

Les mesures concernant l'éducation et l'accueil des jeunes enfants exigent une approche systémique et l'intégration des différentes formes d'éducation et d'accueil. Elles doivent permettre un accès universel à ces services et bénéficier d'un partenariat solide et à égalité avec le reste du système d'éducation. L'examen récent de ce secteur par l'OCDE (*Petite enfance, grands défis II*) envisage dix orientations possibles :

- **Placer le bien-être ainsi que le développement et l'apprentissage précoces du jeune enfant au centre des activités d'éducation et d'accueil** : Les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants ne doivent pas être accessoires aux politiques du marché du travail, en poursuivant un programme trop flou de développement de l'enfant, ou un service « parent pauvre » de l'éducation ; il faut donner la primauté à l'enfant, à son bien-être et à son apprentissage.
- **Aspirer à des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants favorables à un apprentissage largement ouvert, à la participation et à la démocratie** : Les fondements d'une démarche démocratique sont le renforcement des capacités de l'enfant et les droits reconnus aux parents de participer à l'éducation de leurs enfants, l'élément essentiel étant d'aider tous les enfants à apprendre à être, apprendre à faire, apprendre à apprendre et apprendre à vivre ensemble.
- **Assurer aux services de la petite enfance autonomie, financement et moyens** : Dans le respect des objectifs et des lignes directrices valables pour l'ensemble du système, les éducateurs et les services devraient avoir suffisamment d'autonomie pour pouvoir planifier et choisir les programmes destinés aux enfants qui leur sont confiés ; les orientations retenues devraient donner au personnel les moyens d'exercer cette autonomie et une approche participative.
- **Définir avec les parties prenantes des lignes directrices générales et des normes de programmes s'appliquant à l'ensemble des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants** : Des cadres pédagogiques, surtout s'ils ont été élaborés conjointement par les principales parties prenantes, contribuent à assurer une qualité plus uniforme des services



d'éducation et d'accueil des jeunes enfants dans leur ensemble, à guider et à soutenir les éducateurs, et à faciliter la communication entre éducateurs et familles.


- **Baser le financement public sur la réalisation d'objectifs pédagogiques de qualité** : La plupart des pays devraient doubler leur financement annuel par enfant pour que les taux d'encadrement et la qualification des effectifs arrivent à peu près au niveau de ceux du primaire ; les dépenses consenties devraient viser la réalisation d'objectifs pédagogiques de qualité, et pas seulement la création de places en nombre suffisant.
- **Améliorer les conditions de travail et la formation professionnelle des personnels de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants** : Les examens réalisés par l'OCDE ont mis en évidence plusieurs points faibles communs appelant une intervention : niveaux de recrutement et de rémunération faibles, surtout dans les services d'accueil de la petite enfance ; manque de qualifications en pédagogie du jeune enfant ; féminisation excessive du personnel ; et insuffisante diversité du personnel, ne correspondant pas à la diversité du quartier.
- **Créer les structures de gouvernance nécessaires à la transparence et à l'assurance de la qualité du système** : Il s'agit notamment d'unités bien charpentées d'experts des politiques, de moyens de collecte des données et de suivi, d'un organisme d'évaluation et d'un corps de conseillers pédagogiques ou d'inspecteurs.
- **Prendre en compte le contexte social du développement du jeune enfant** : Des services bien organisés devraient avoir pour objectif un projet large, mais réaliste, auquel les autres parties prenantes puissent souscrire, et servir en même temps à aider les parents à élever leurs enfants, à faciliter le travail des femmes et à concourir à l'insertion sociale des familles à bas revenu et des familles immigrées.
- **Encourager la participation de la famille et de la collectivité aux services destinés à la petite enfance** : L'expérience des enfants dans les différents environnements d'éducation et d'accueil des jeunes enfants se trouve fortement améliorée lorsque les parents et le personnel mettent l'information en commun et adoptent une approche homogène de la socialisation, des activités quotidiennes, du développement et de l'apprentissage ; la participation de la collectivité est importante, à la fois pour la fourniture des services et pour les possibilités de partenariat.
- **Réduire la pauvreté et l'exclusion des enfants par des interventions au niveau des politiques budgétaires, sociales et du travail, et accroître les ressources destinées aux enfants ayant des besoins pédagogiques divers dans le cadre de programmes universels** : Les recherches montrent qu'il est plus efficace d'accroître dans les programmes universels le financement et les ressources destinées à des services de qualité pour les enfants présentant différents désavantages et incapacités, que de mettre en place des programmes ciblés, qui entraînent ségrégation et stigmatisation.

 *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil, 2007, Chapitre 10*



Les études soulignent que les effets bénéfiques dépendent de la qualité des interventions précoces. La « boîte à outils » de l'OCDE relative à la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants (EAJE) présente cinq grands moyens d'action :

- **Fixer des objectifs et des règles en matière de qualité** : La définition d'objectifs de qualité et de règles explicites peut permettre d'affecter des ressources en fonction des domaines prioritaires, d'améliorer la coordination de services centrés sur l'enfant, de mettre les fournisseurs de services sur un pied d'égalité et d'aider les parents à opérer des choix éclairés.
- **Concevoir et mettre en œuvre des normes relatives aux programmes de cours** : Les normes relatives aux programmes de cours ou à l'apprentissage peuvent promouvoir une qualité égale de la fourniture d'EAJE dans différents environnements, aider le personnel à améliorer les stratégies pédagogiques et aider les parents à mieux comprendre le développement de l'enfant.
- **Améliorer les certifications, la formation et les conditions de travail** : Le personnel de l'EAJE joue un rôle clé dans le développement et l'apprentissage des enfants ; les domaines à réformer comprennent les certifications, la formation initiale, le développement professionnel et les conditions de travail.
- **Promouvoir l'implication des familles et de la collectivité** : Les parents et la collectivité doivent être considérés comme des partenaires œuvrant dans la même direction. L'environnement familial d'apprentissage et le voisinage jouent un rôle dans l'établissement d'un climat sain pour le développement et l'éducation des enfants.
- **Favoriser la collecte de données, la recherche et le suivi** : Les données, la recherche et le suivi sont des outils puissants pour améliorer les résultats des enfants et stimuler l'amélioration continue de la fourniture des services.

 *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité, 2012, Résumé.*



Références et autres ouvrages à consulter

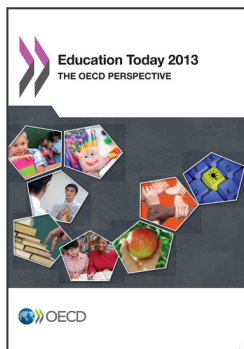
OCDE (2007), *Petite enfance, grands défis II : Éducation et structures d'accueil*, Éditions OCDE.

OCDE (2008), *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux : Politiques, statistiques et indicateurs*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II)*, PISA, Éditions OCDE.

OCDE (2012), *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*, Éditions OCDE.

OCDE (2012), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.



Extrait de :
Education Today 2013
The OECD Perspective

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/edu_today-2013-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « Éducation et accueil des jeunes enfants », dans *Education Today 2013 : The OECD Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/edu_today-2013-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.